RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2010 B 07059
Numéro SIREN : 527 665 913
Nom ou dénomination : MULTIX SA

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2020 sous le numéro de dépôt 11301

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/11301

Type d'acte : Ordonnance
Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : MULTIX SA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 527 665 913

N° gestion : 2010 B 07059

Copie certifiée conforme
DM / 19/02/2020 16:00:19
N° de dépôt - 2020/11301 / 527665913

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

G R E F F E

DEPOT N° :.....11301.....
LE: 18 février 2020

Objet : Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2020O06007

Copie certifiée conforme
DM / 19/02/2020 16:00:19
N° de dépôt - 2020/11301 / 527665913

REÇU
- 6 FEV. 2020
GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE AUX FIN DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

(Article R.225-64 du Code de Commerce)

2020O06007

A LA REQUETE DE :

Monsieur Doremus Jacques, Président du directoire ;

Agissant au nom de la société MultiX S.A. au capital de 2.072.852 euros, ayant son siège social à 171bis avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 527665913,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société MultiX S.A. clôture son bilan chaque année le 31 décembre, et dispose d'un délai prenant fin le 30 juin pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce ;

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants :

- la société MultiX S.A. s'inscrit actuellement dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire ;

- dans le cadre de cette procédure, les actifs de la Société ont été cédés le 19 décembre 2018 à la Société Detection Technology basée en Finlande et que depuis cette date l'accès à certains éléments comptables est peu aisé ;

- le cabinet comptable KDS Expertise et les Commissaires aux Comptes de la Société ont toutefois suffisamment avancé dans leurs travaux pour que les comptes de l'exercice 2018 de la Société puissent être présentés aux actionnaires dans un délai de 3 mois.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur Doremus Jacques demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 5 mai 2020 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société MultiX S.A., ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

FAIT A Neuilly sur Seine

LE 5 février 2020

EN DEUX EXEMPLAIRES

Première page

Copie certifiée conforme
DM / 19/02/2020 16:00:19
N° de dépôt - 2020/11301 / 527665913

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT

CACHET DU GREFFE
Ordonnance déposée le :
14 FEV 2020
Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre

Requête n° 2020O06007
Affaire : MULTIX SA

ORDONNANCE

Nous, Sylvain Lupescu, agissant par délégation de M. Jacques Fineschi, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L. 225-100 et R. 225-64 du code de commerce (SA),

Prorogeons jusqu'au **05 MAI 2020** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 DECEMBRE 2018** de la société requérante **MULTIX SA 171B AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE (RCS NANTERRE 527665913)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le 13/02/2020

Le greffier,
D. MESLE

Le juge délégué,
M. Sylvain LUPESCU

Copie certifiée conforme
DM / 19/02/2020 16:00:19
N° de dépôt - 2020/11301 / 527665913

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente décision

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE (Hauts-de-Seine)

N° de rôle	2020O06007
Nom du dossier	SADIR MULTIX SA
Délivrée le	18/02/2020

Troisième et dernière page.

Copie certifiée conforme
DM / 19/02/2020 16:00:19
N° de dépôt - 2020/11301 / 527665913